

## Conseil d'établissement

Lundi 7 décembre 2020 - 19h00

Visioconférence

### Procès-verbal de la rencontre

Nom	Présence	Fonction	Nom	Présence	Fonction
Madame Daphné-Rebecca Arbour	x	Parent	Madame Lysanne Lanoue	x	Enseignante
Monsieur David Cousineau	Abs	Parent	Monsieur Stéphane Savard	x	Enseignant
Monsieur François Richard	x	Parent	Madame Maggie Robitaille	x	Soutien
Madame Isabelle Héroux	x	Parent	Madame Stéphanie Arcand	x	Professionnel
Madame Mélanie Venne	x	Parent	Madame Sophie Perreault	x	S. de garde
Madame Caroline Jeanson	Abs	Parent	Madame Caroline Rochon	x	Directrice adjointe
			Monsieur Dominic Subranni	x	Directeur

#### 1. Vérification du quorum, lecture et adoption de l'ordre du jour

**CE-018-071220**

Le quorum est vérifié.

Mme Isabelle Héroux propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

#### 2. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 novembre 2020

**CE-019-071220**

Mme Lysanne Lanoue propose l'adoption du procès-verbal du 18 novembre 2020 avec les ajouts suivants.

Ajouts au point 10 :

- Consultation pour les dates des journées pédagogiques. Le CÉ devait proposer des dates (8 décembre 2020 et 4 janvier 2021). Suite aux dernières informations du ministère de terminer les cours le 16 décembre et de mettre en place un service de garde d'urgence le 17 décembre, les propositions retenues par le centre de services scolaires : 18 décembre 2020 et 4 janvier 2021.
- Point de suivi : Aucun cas de COVID présentement à l'école.

Adopté à l'unanimité

#### 3. Parole au public : aucune demande

#### 4. Formation conseil d'établissement

- La présidente valide que les membres du CÉ ont bien consulté les capsules et fiches formatives. Les membres devaient consulter les capsules 1 à 4 ainsi que les fiches thématiques 1, 2 et 28. Tous les membres présents confirment avoir effectué leur démarche.
- Le calendrier pour poursuivre la formation est expliqué par la présidente. Les membres du CÉ devront prendre connaissance des fiches 3, 4 et 5 pour le conseil tenu en janvier ou février. Les fiches 6, 7 et 8 pour le conseil tenu en mars ou avril.
- Cahier du membre : le cahier du membre a été distribué par le sac à dos des enfants et remis à l'école pour les membres du personnel.
- M. François Richard désire revoir certains points expliqués dans les fiches thématiques. Il fait référence au nombre de membres formant le conseil.
- Lysanne Lanoue suggère d'augmenter la présence des enseignants sur le CÉ. Elle propose de vérifier avec la liste des substituts également. M. Subranni fait part qu'il y a un poste membre enseignant laissé vacant malgré le rappel fait. Il sera demandé à Mme Gariépy, enseignante en 4<sup>e</sup> année, si elle est toujours intéressée par une éventuelle participation au CÉ. Il devra être établi si légalement elle peut se joindre au CÉ à cette date-ci, car le CÉ est formé avant le 30 septembre.
- La présidente et M. Subranni feront un suivi auprès des membres substituts pour s'assurer d'être assez nombreux dans l'éventualité que certains aient à s'absenter lors d'une rencontre.
- Prévoir prochainement l'envoi des coordonnées personnelles de tous les membres, substituts compris, dans le but de faciliter les échanges.

#### 5. Règles de régie interne

CE-20-071220

- M. David Cousineau a déjà proposé que, dans le contexte actuel, nous ajoutions une nouvelle règle nous autorisant à vivre des séances du conseil d'établissement à huis clos.
- Mme Arbour présente le document incluant les règles de régie interne. Nous devons modifier le point G à la page 2. Le point concerne le droit de parole du public.
- M. François Richard demande ce qu'il adviendra des votes secrets, vu que les séances sont tenues par vidéoconférence. Mme Héroux explique l'existence d'une application nous permettant de faire cette démarche. L'application se nommerait Balotilo (à vérifier).

- Mme Lysanne Lanoue souhaiterait que les interventions se déroulent en mode « caméra ouverte », afin que nous ayons accès au non verbal des membres désirant prendre la parole.
- Mme Stéphanie Arcand propose d'ajouter le procès-verbal des séances du CÉ au site web de l'école.
- Nous proposons une modification au point trésorerie, soit de le retirer des postes. Il faut aussi modifier Commission scolaire des Samares pour Centre de services scolaire des Samares.

Mme Isabelle Héroux propose le document modifié.

Adopté à l'unanimité

## 6. Budget aide aux parents (mesure 15024)

M. Subranni nous expose les modalités du budget d'aide aux parents. Le budget s'élève à 2 902,00 \$, cela représente le double du montant de l'année 2019-2020. M. Subranni demande au conseil d'amorcer une réflexion sur les façons dont nous disposerons de cette somme.

## 7. Activités

- Bonheur et compagnie – Dons

**CE-21-071220**

Mme Rochon nous présente brièvement la nature du projet entrepreneuriat de Mme Geneviève Pelechaty, enseignante de 5<sup>e</sup> année à Vers l'avenir. Lors de la Semaine des entrepreneurs, la compagnie Udako a fait un chèque de 200,00 \$ pour appuyer le projet de Mme Pelechaty. Dans le cadre du concours Croc-Santé organisé par la chaîne d'épicerie Metro, le groupe a gagné 1000,00 \$.

Mme Mélanie Venne propose que ces sommes soient déposées dans le fonds 9.

Adopté à l'unanimité

- Bonheur et compagnie – Levée de fonds

**CE-22-071220**

Mme Genevieve Pelechaty demande la mise en place d'une collecte de fonds afin d'amasser du capital pour le projet entrepreneuriat de son groupe. L'argent récolté, de la vente des planchettes de bois et des livres de recettes, servira à financer les activités du groupe.

Mme Lysanne Lanoue propose.

Adopté à l'unanimité

- Mme Rochon nous informe que la Biscuiterie Dominic nous offre des chocolaines pour le déjeuner de Noël des élèves de l'école Lorenzo-Gauthier. Le CÉ accepte le don mentionné.

**CE-23-071220**

Mme Lysanne Lanoue propose.

Adopté à l'unanimité

## 8. Service de garde

- Mme Perreault nous informe que deux lettres expliquant les dernières décisions concernant le SDG ont été envoyées aux parents. Mme Perreault n'a eu aucun retour sur les nouvelles directives venant des parents.
- M. Subranni propose que le CÉ organise la création d'un comité service de garde. Le CÉ devra dans un premier temps en informer la communauté de parents et organiser une élection.

CE-24-071220

Mme Lysanne Lanoue propose.

Adopté à l'unanimité

## 9. Comité de parents

M. Cousineau est absent, donc aucune information à partager.

## 10. Conseil d'administration

M. Cousineau est absent, donc aucune information à partager.

## 11. Correspondance : aucune correspondance

## 12. Points à l'étude : aucun point à l'étude

## 13. Varia : aucun sujet

## 14. Dates des prochaines rencontres du CÉ

La prochaine rencontre est fixée au mercredi 27 janvier à 19h par visioconférence.

M. Cousineau, par l'entremise de Mme Arbour, M. Subranni, Mme Rochon et Mme Arbour nous présentent leurs bons vœux du temps des fêtes.

## 15. Levée de l'assemblée à 20h35

CE-25-071220

Adopté à l'unanimité

  
Daphné-Rebecca Arbour  
Présidente

La réussite scolaire...  
c'est notre devoir!